

Wendel : Assemblée générale mixte 2014

- **Dividende ordinaire : 1,85 euro par action**
- **Christian van Zeller d'Oosthove nommé membre du Conseil de surveillance**
- **Dominique Hériard Dubreuil et Guylaine Saucier réélues au Conseil de surveillance**

Les 24 résolutions soumises au vote des actionnaires du Groupe ont été adoptées.

L'assemblée a notamment approuvé le versement d'un dividende ordinaire, en numéraire, à 1,85 € par action, en hausse de 5,7 % par rapport au dividende ordinaire versé au titre de l'exercice 2012.

La date du détachement du dividende est fixée au 10 juin 2014 et la date de mise en paiement au 13 juin 2014.

Nombre d'actions composant le capital social : 48 733 409

Nombre d'actions ayant le droit de vote : 46 722 421

N°	Résolutions à caractère ordinaire	Résultat	% « Pour »	% « Contre »	% Abstention
1	Approbation des comptes individuels de l'exercice 2013	Adoptée	99,25	0,24	0,51
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2013	Adoptée	99,27	0,24	0,49
3	Affectation du résultat, fixation du dividende et mise en distribution du dividende	Adoptée	99,33	0,14	0,53
4	Approbation des conventions réglementées <i>(* Conformément à l'article L. 225-40 du code de commerce, les actions détenues par Wendel-Participations n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité du fait de l'approbation d'une convention conclue entre Wendel et Wendel-Participations)</i>	Adoptée	64,83 *	29,98	5,19
5	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Mme Hériard Dubreuil	Adoptée	98,92	0,59	0,49
6	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Mme Saucier	Adoptée	97,92	1,59	0,49
7	Nomination de M. van Zeller d'Oosthove en qualité de membre du Conseil de Surveillance	Adoptée	85,10	14,41	0,49
8	Nomination de M. Georghiou en qualité de commissaire aux comptes suppléant	Adoptée	99,06	0,40	0,54
9	Autorisation au Directoire d'acheter des actions de la Société : prix maximal 200€	Adoptée	99,02	0,46	0,52
10	Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Frédéric Lemoine, Président du Directoire	Adoptée	93,96	4,10	1,94
11	Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Bernard Gautier, membre du Directoire	Adoptée	93,96	4,10	1,94
24	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	Adoptée	99,24	0,15	0,61

N°	Résolutions à caractère extraordinaire	Résultat	% « Pour »	% « Contre »	% Abstention
12	Modification de l'article 12 des statuts à l'effet de déterminer les modalités de désignation du (des) membre(s) du Conseil de surveillance représentant les salariés conformément aux dispositions de la loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi	Adoptée	98,99	0,21	0,80
13	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription dans la limite d'un montant nominal maximal de cent millions d'euros	Adoptée	84,38	15,04	0,58
14	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription et avec possibilité de conférer un délai de priorité aux actionnaires dans la limite d'un montant nominal maximal de quarante millions d'euros	Adoptée	79,27	20,12	0,61
15	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé visé à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier	Adoptée	80,04	19,38	0,58
16	Autorisation consentie au Directoire à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'Assemblée Générale, le prix d'émission des actions ou des valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public ou par placement privé dans la limite annuelle de 10% du capital social	Adoptée	79,95	19,46	0,59
17	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demande excédentaire, dans la limite de 15% de l'émission initiale, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	Adoptée	80,15	19,22	0,63
18	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en vue de rémunérer des apports de titres dans la limite de cent millions d'euros	Adoptée	96,35	3,06	0,59
19	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes dans la limite de quatre-vingt millions d'euros	Adoptée	99,42	0,17	0,41
20	Plafond global des augmentations de capital	Adoptée	82,76	16,83	0,41
21	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'augmenter le capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital réservées, aux adhérents du Plan d'Epargne Groupe dans la limite d'un montant nominal maximal de deux cent cinquante mille euros	Adoptée	98,71	0,65	0,64
22	Autorisation au Directoire à l'effet de consentir, au bénéfice des mandataires sociaux et salariés, des options de souscription, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, et/ou d'achat d'actions, dans la limite d'un plafond de 0,9 % du capital social, avec un sous-plafond de 40% de cette limite pour les membres du Directoire, le plafond de 0,9% étant commun à la présente résolution et à la 23ème résolution	Adoptée	83,81	13,92	2,27

N°	Résolutions à caractère extraordinaire	Résultat	% « Pour »	% « Contre »	% Abstention
23	Autorisation au Directoire à l'effet de procéder à une attribution d'actions de performance aux mandataires sociaux et salariés, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un plafond de 0,3% du capital social, ce montant venant s'imputer sur le plafond commun de 0,9 % fixé à la 22ème résolution, avec un sous-plafond de 40% de cette limite de 0,9% du capital pour les membres du Directoire	Adoptée	84,07	14,09	1,84

Agenda

28 août : Chiffre d'affaires et résultats semestriels 2014 (communiqué avant Bourse) – Publication de l'ANR

7 novembre : Publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2014 (avant Bourse)

4 décembre : Journée investisseurs – Publication de l'actif net réévalué

Retrouvez l'intégralité de l'Assemblée générale 2014 en différé sur le site de Wendel : wendelgroup.com.

A propos de Wendel

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en France et à l'étranger, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Saint-Gobain, Materis, Stahl, et dans IHS en Afrique dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés afin d'accroître leurs positions de leader. A travers Oranje-Nassau Développement qui regroupe des opportunités d'investissements de croissance, de diversification ou d'innovation, Wendel est également investi dans Van Gansewinkel Groep aux Pays-Bas, excepté en Allemagne, Mecatherm, Parcours en France, de Nippon Oil Pump au Japon et du groupe Saham en Afrique.

Wendel est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

Notation attribuée par Standard & Poor's : Long terme, BB+ perspective stable – Court terme, B depuis le 24 avril 2013.

Wendel est le Mécène Fondateur du Centre Pompidou-Metz. En raison de son engagement depuis de longues années en faveur de la Culture, Wendel a reçu le titre de Grand Mécène de la Culture le 23 mars 2012.



Contacts journalistes

Christine Anglade Pirzadeh : + 33 (0) 1 42 85 63 24
c.angladepirzadeh@wendelgroup.com

Contacts Analystes et Investisseurs

Olivier Allot : +33 (0)1 42 85 63 73
o.allot@wendelgroup.com